

Vous souhaitez entrer en formation ?

Vous devez être titulaire du baccalauréat, ou d'un diplôme, certificat, ou titre homologué, ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau IV, ou bénéficier d'une validation de vos études, de vos expériences professionnelles, ou de vos acquis personnels, en application de l'article L. 613-5 du code de l'éducation.

L'inscription aux épreuves d'admission se fait sur



Suite au dépôt des dossiers, les candidats sont convoqués à une épreuve orale d'admission organisée par l'Ireis, permettant d'évaluer leurs aptitudes et leur motivation.

Les dates et règlement de sélection, les modalités des épreuves et les coûts sont consultables sur Parcoursup ainsi que sur notre site internet.

Une formation accessible tout au long de sa vie professionnelle par :

- La voie directe (en fonction de la situation financière de l'étudiant ou de sa famille, des bourses d'étude peuvent être attribuées par la Région Auvergne-Rhône-Alpes).
- La voie de l'alternance : contrat d'apprentissage.
- La voie de la Formation Continue.
- La voie de la Validation des Acquis de l'Expérience - VAE.
- Pour les cas particuliers de financement, nous contacter.

Où faire votre formation ?

Un Institut présent dans 5 départements en région Auvergne-Rhône-Alpes.

La formation

d'Assistant de Service Social

est dispensée à :

- Bourg en Bresse (01)
- Firminy (42)
- Annecy (74)



Toutes les infos sur www.ireis.org



► N°Cristal 09 71 00 71 72

APPEL NON SURTAXE



■ Un métier

■ Une formation

Assistant de Service Social



Le DEASS est un diplôme d'Etat de niveau 6 délivré par le Ministère chargé des affaires sociales et le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. (Gradé licence, reconnu par l'Université).



Institut Régional & Européen
des métiers de l'Intervention Sociale
Auvergne-Rhône-Alpes

Un métier d'accompagnement au plus près des familles et des personnes

L'assistant de service social intervient auprès de personnes confrontées à des difficultés particulières : économiques, d'insertion, familiales, de santé, de logement.

Son intervention, menée auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes ou des personnes âgées, vise à :

- Améliorer leurs conditions sur les plans : économique, social, sanitaire, familial, culturel et professionnel.
- Développer leurs propres capacités à maintenir et/ ou restaurer leur autonomie pour faciliter leur intégration.
- Mener avec eux toute action individuelle ou collective susceptible de prévenir ou de surmonter leurs difficultés.



Des domaines d'intervention variés... dans les secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux

Plus de 45000 assistants de service social sont employés par :

- Les collectivités locales (départements et communes).
- L'État (ministère chargé des affaires sociales, de l'éducation nationale, de la justice...).
- Des établissements publics (hôpitaux...).
- Les organismes de protection sociale (caisses de sécurité sociale, d'allocations familiales, de retraite).
- Des entreprises industrielles et commerciales privées ou publiques.
- Des associations du secteur sanitaire et social.

... et de nombreuses possibilités d'évolution de carrière !

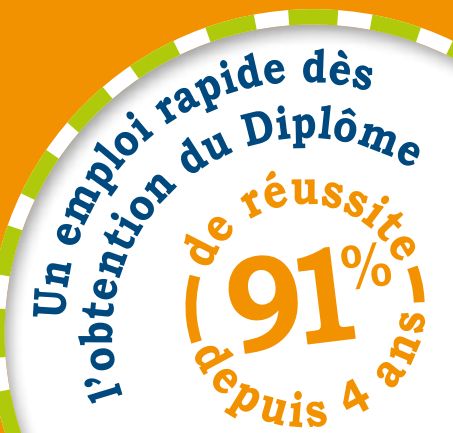


Votre formation à l'Ireis c'est :

- 3 ans de formation, suivant la logique de l'alternance intégrative (cours et stages).
- Des contenus pédagogiques innovants répondant aux exigences des diplômes en travail social gradés licence.
- Des domaines de compétences abordés par modules thématiques.
- Une approche pédagogique favorisant les travaux de groupe, la transversalité avec les autres filières de formation, la réflexion autour des pratiques professionnelles.
- Des promotions d'apprenants à taille humaine pour favoriser l'interactivité et les échanges d'expériences.
- Un suivi personnalisé avec un formateur référent.
- Une équipe pédagogique pluridisciplinaire, constituée d'enseignants-chercheurs, de formateurs expérimentés et d'intervenants professionnels.
- La garantie d'avoir des cours adaptés à l'évolution des métiers.
- Des ressources supports à votre disposition : salle informatique, centre de ressources documentaires.

L'Ireis Organisme 100% dédié métiers de l'intervention sociale c'est :

- Une implantation locale pour répondre qualitativement aux besoins des territoires et un réseau fort d'établissements pour garantir à la Région qualité et homogénéité des enseignements.
- Un tiers des formations en travail social assurées en Auvergne-Rhône-Alpes (du niveau V au niveau I).
- Plus de 1000 formés par an en formation diplômante.
- Un département Formation Continue et une expertise en formation tout au long de la vie reconnue par les professionnels du secteur.
- Un département Recherche pour être au cœur de l'action et des évolutions du secteur et des métiers.



(Moyenne régionale 85%)

Assistant de Service Social

